

DGA Ressources Service Juridique – Assurances - Assemblées – Pôle des Assemblées AVCT

Feuille de quorum

du Conseil Communautaire

====

SEANCE DU JEUDI 03 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi trois avril à 16 h 00, les Membres du Conseil Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 28 mars 2025 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. S. LE FOLL, Président.

Sont présents : M. S. LE FOLL, Mme I. LEBALLEUR, M. C. ROUILLON, Mme F. LAGARDE, Mme C. POUPINEAU, M. J. LE BOLU, M. J. GOUFFÉ, Mme P. CHARTON, M. R. BATIOT. M. M. MORTREAU, Mme R. KAZIEWICZ, M. J-Y. LECOQ, M. C. PETIT-LASSAY, M. F. BRETEAU, M. Q. PORTIER, M. F. EDOM, M. T. TOUCHE, M. C. COUNIL, Mme F. PAIN, M. A. EL ARRASSE, M. C. LACOSTE, Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. S. CIGANA, Mme A. BESNARD, M. P. MARIETTE, Mme P. LAUTRU, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, Mme N. BUCHOT, M. M. GUIHARD, Mme C. LEROUX, Mme L. MÉNARD, Mme S. MOISY, Mme J. ROUSSEAU, M. O. BIENCOURT, Mme M. KARAMANLI, M. O. RUCHAUD, Mme H. LAFORÊT-THIBAULT, M. R. KANUA-DIYABANZA, Mme C. LEBATTEUX, Mme F. FERRON, M. G. CORDELET, Mme S. RABAUD-PLU, M. A. BRAUD, M. L. CHARRETIER, Mme E. ANDRE, M. P. FOURNIER, Mme D. FLEURY, M. C. POIRIER, M. M. JUIGNÉ, Mme D. RAVENEL, Mme C. HEULOT, M. L. PARIS, M. Y. GOULETTE, Mme K. MULLET, M. J. MARCHAND, M. M. POLLEFOORT, M. N. AUGEREAU, Mme A. BUROT, Mme BOUCHE.

M. G. LEPROUST, M. C. COUNIL, Mme F. PAIN, représentés Mme A-M. CHOISNE, M. Y. CALIPPE, Mme A. BESNARD, Mme P. LAUTRU, Mme I. SÉVÈRE, Mme K. FOFANA. Mme M. SIOPATHIS. M. N. ARIK. M. D. LE BARS. M. C. MASSÉ. Mme E. SANS. M. T. COZIC. M. P. DESMAZIERES, Mme J. LAUGER. M. C. VERNET, M. P. LEBOUCHER, M. RAVÉ.

Votes par procuration:

M. G. LEPROUST a donné pouvoir à Mme BOUCHE

M. C. COUNIL a donné pouvoir à M. M. GUIHARD jusqu'à son arrivée

Mme F. PAIN a donné pouvoir à M. R. BATIOT jusqu'à son arrivée

Mme A-M. CHOISNE a donné pouvoir à M. P. MARIETTE

M. Y. CALIPPE a donné pouvoir à M. F. EDOM

Mme A. BESNARD a donné pouvoir à M. A. EL ARRASSE jusqu'à son arrivée

Mme P. LAUTRU a donné pouvoir à M. Q. PORTIER jusqu'à son arrivée

Mme I. SÉVÈRE a donné pouvoir à Mme N. BUCHOT

M. N. ARIK a donné pouvoir à Mme P. CHARTON

Mme K. FOFANA a donné pouvoir à Mme J. ROUSSEAU

Mme M. SIOPATHIS a donné pouvoir à M. C. ROUILLON

M. D. LE BARS a donné pouvoir à Mme C. LEROUX

M. C. MASSÉ a donné pouvoir à Mme S. RABAUD-PLU

Mme E. SANS a donné pouvoir à M. S. LE FOLL

M. T. COZIC a donné pouvoir à M. L. CHARRETIER

M. P. DESMAZIERES a donné pouvoir à M. N. AUGEREAU

Mme J. LAUGER a donné pouvoir à M. M. JUIGNÉ

M. C. VERNET a donné pouvoir à Mme C. HEULOT

M. P. LEBOUCHER a donné pouvoir à M. J. MARCHAND

M. RAVÉ a donné pouvoir à Mme H. LAFORÊT-THIBAULT

M. Thierry TOUCHE remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 6 février 2025 est approuvé.

Le Président et le Secrétaire de séance ont signé au Registre après délibération en séance.

Détail du quorum

<u>Délibérations 1 à 3</u>:

Nombre de conseillers communautaires en exercice	75
Nombre de conseillers communautaires présents	55

Délibérations 4 à 6 :

Nombre de conseillers communautaires en exercice	75
Nombre de conseillers communautaires présents	56

Délibérations 7 à 13 :

Nombre de conseillers communautaires en exercice	75
Nombre de conseillers communautaires présents	57

Délibérations 14 à 22 :

Nombre de conseillers communautaires en exercice	75
Nombre de conseillers communautaires présents	58

Délibérations 23 à 30 :

Nombre de conseillers communautaires en exercice	75
Nombre de conseillers communautaires présents	59



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 03 avril 2025

4- Désignation des représentants du Conseil Communautaire au sein de la Commission de la recherche de l'Université

DGA Ressources - Juridique, Assurances, Assemblées

Rapporteur(s) M. Stéphane LE FOLL

Le Conseil d'installation de Le Mans Métropole du 16 juillet 2020 a procédé à la désignation des représentants de Le Mans Métropole au sein des organismes divers.

Cette représentation est obligatoire et découle de l'application de l'article L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il convient de procéder à de nouvelles désignations au sein de la commission de la recherche de l'Université, qui sont soumises à votre décision.

Afin de respecter la parité au sein de la commission, deux conseillers de sexe masculin doivent être nommés. Il est proposé de nommer Monsieur Serge CIGANA en tant que titulaire, ainsi que Monsieur Laurent PARIS en tant que suppléant.

ORGANISMES	TEXTES DE REFERENCE	NOMBRE DE CONSEILLERS A	DESIGNATION	
CHOANIOMEO	TEXTES DE REI ERENSE	DESIGNER	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Commission de la Recherche de l'Université	Statuts de l'Université du Mans du 12 octobre 2017	1 titulaire 1 suppléant	- M. CIGANA Serge	- M. PARIS Laurent

Ces désignations ainsi définies seront valables jusqu'à la fin du présent mandat communautaire sauf décision expresse du Conseil.

Votes

75 élus ont voté **POUR**: M. S. LE FOLL, Mme I. LEBALLEUR, M. C. ROUILLON, Mme F. LAGARDE, M. G. LEPROUST (représenté par Mme C. BOUCHÉ), Mme C. POUPINEAU, M. J. LE BOLU, M. J. GOUFFÉ, Mme P. CHARTON, M. R. BATIOT, M. M. MORTREAU, Mme R. KAZIEWICZ, M. J-Y. LECOQ, M. C. PETIT-LASSAY, M. F. BRETEAU, M. Q. PORTIER, M. F. EDOM, M. T. TOUCHE, M. C. COUNIL (représenté par M. M. GUIHARD), Mme F. PAIN, Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. A. EL ARRASSE, Mme A-M. CHOISNE (représentée par M. P. MARIETTE), M. Y. CALIPPE (représenté par M. F. EDOM), M. C. LACOSTE, M. S. CIGANA,

Mme A. BESNARD (représentée par M. A. ARRASSE), M. P. MARIETTE, Mme P. LAUTRU (représentée par M. Q. PORTIER), Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, Mme I. SÉVÈRE (représentée par Mme N. BUCHOT), Mme N. BUCHOT, M. M. GUIHARD, Mme C. LEROUX, M. N. ARIK (représenté par Mme P. CHARTON)., Mme L. MÉNARD, Mme S. MOISY, Mme M. KARAMANLI. Mme J. ROUSSEAU, M. O. BIENCOURT, M. O. RUCHAUD, Mme K. FOFANA (représentée par Mme J. ROUSSEAU), Mme H. LAFORÊT-THIBAULT, Mme C. LEBATTEUX, M. R. KANUA-DIYABANZA, Mme F. FERRON, M. A. BRAUD, M. G. CORDELET, Mme M. SIOPATHIS (représentée par M. C. ROUILLON), M. D. LE BARS (représenté par M. C. LEROUX), Mme S. RABAUD-PLU, M. C. MASSÉ (représenté par Mme S. RABAUD-PLU), Mme E. SANS (représentée par M. S. LE FOLL), M. T. COZIC (représenté par M. L. CHARRETIER), M. L. CHARRETIER, Mme E. ANDRE, M. P. FOURNIER, Mme D. FLEURY, M. C. POIRIER, M. M. JUIGNÉ, M. P. DESMAZIERES (représenté par M. N. AUGEREAU), Mme J. LAUGER (représentée par M. M. JUIGNÉ), Mme D. RAVENEL, Mme C. HEULOT, M. C. VERNET (représenté par Mme C. HEULOT), M. L. PARIS, M. Y. GOULETTE, Mme K. MULLET, M. J. MARCHAND, M. P. LEBOUCHER (représenté par M. J. MARCHAND), M. M. POLLEFOORT, M. C. RAVÉ (représenté par Mme H. LAFORÊT-THIBAULT), M. N. AUGEREAU, Mme A. BUROT, Mme C. BOUCHÉ.

ADOPTE A L'UNANIMITE



N° d'identification : DEL256854H1

Affichage le 08 avril 2025

Délibération exécutoire le 08 avril 2025